

**Compte-rendu sommaire**

**Présents** : Monsieur GUDIN, Madame HUGUET, Monsieur LE METTE, Monsieur VAURY, Madame SOUBIEUX, Madame TOURNE, Monsieur ROYER, Monsieur PAVIOST, Madame CLEMENT, Madame SAUNIER, Monsieur MALON, Madame TROUVE, Madame DURANTE, Madame GUERIN.

**Absents excusés** : Madame BILLARD (donne pouvoir à Monsieur GUDIN), Monsieur SALLE, Monsieur MAISONS, Monsieur JACQUET (donne pouvoir à Madame DURANTE), Madame CHARON.

Secrétaire de séance : Madame Virginie DURANTE

Les membres présents adoptent le compte rendu de la séance précédente.

**01) Marché public de performance associant la conception, la réalisation et la maintenance des installations d'éclairage public**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'analyse des offres concernant le marché public de performance associant la conception, la réalisation et la maintenance des installations d'éclairage public.

Après analyse des propositions, l'offre de l'entreprise **CITEOS - ENGIE** est la mieux disante.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **décide** de retenir l'offre de l'entreprise CITEOS - ENGIE.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives au dossier

**02) Mandatement des dépenses avant le vote du budget 2018**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante l'article L 161261 du CGCT, qu'en l'absence de vote du budget avant le 31 mars, l'exécutif de la commune peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **autorise** Monsieur le Maire à engager et à signer les dépenses d'investissement du Budget de la Commune et du Budget service de l'Eaux avant le vote des Budgets 2018.

**03) Affaires diverses**

Le Père-Noël sera présent le samedi 16 décembre dès 17h ; avant le spectacle pyrotechnique prévu à 17h45.

La Sainte Barbe aura lieu à 18h00 le même jour en salle des Fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h25.